



Bulletin Officiel

N° 4139 Vendredi 29 Juin 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF

NOMINATION D'UN PDG D'UNE SOCIETE DE BOURSE 2

COMMUNIQUE

AGREMENT DE DESIGNATION DU DEUXIEME RESPONSABLE 2

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE 2

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE 2

PROJET DE RESOLUTIONS

SOTUMAG AGO 3

INFORMATIONS POST AGO ET AGE

UBCI AGE 4

UBCI AGO 5-8

HANNIBAL LEASE AGO 9-12

SOMOCER AGO 13-17

STIP AGE 18

STIP AGO 19-23

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOTUVER 24

ASSEMBLEES GENERALES

SOTUMAG 25

COURBE DES TAUX 26

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 27-28

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

SOTUMAG

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 – 12 – 2011

STIP

AVIS DU CMF

En application des dispositions de l'article 63 (nouveau) du décret n°99-2478 du 1^{er} novembre 1999 portant statut des intermédiaires en bourse, le collège du Conseil du Marché Financier a donné son accord sur la nomination de Madame **Salwa MOUSCOU née RASSAÂ** en tant que nouveau Président Directeur Général de la société d'intermédiation en bourse «Société Financière de Gestion» -SOFIGES.

2012 - AC - 36

AGREMENT DE DESIGNATION DU DEUXIEME RESPONSABLE ARRETANT L'ORIENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DE GESTION

TRADERS INVESTMENT MANAGERS

Société de gestion de portefeuilles de valeurs Mobilières
pour le compte de tiers
Agrément du CMF n°38-2008 du 26 novembre 2008
Adresse : Immeuble Nawrez – rue du Lac Lemane
Les Berges du Lac -1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 juin 2012, d'octroyer son agrément à la société de gestion TRADERS INVESTMENT MANAGERS pour la désignation de Madame SANA SOFIA BRAHAM épouse JARRAYA en tant que deuxième responsable arrêtant l'orientation de l'activité de la société de gestion.

2012 - AC - 37

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

TRADERS INVESTMENT MANAGERS

Société de gestion de portefeuilles de valeurs Mobilières
pour le compte de tiers
Agrément du CMF n°38-2008 du 26 novembre 2008
Adresse : Immeuble Nawrez – rue du Lac Lemane
Les Berges du Lac -1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 juin 2012, d'octroyer son agrément à la société de gestion TRADERS INVESTMENT MANAGERS pour la désignation de Monsieur Mohamed SAGR en tant que responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne.

2012 - AC - 38

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

TUNISO EMIRATIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°45-2006 du 08 novembre 2006
Adresse : 5 bis, rue Mohamed Badra- 1002 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 juin 2012, d'octroyer son agrément à la TUNISO EMIRATIE SICAV pour la désignation de Monsieur Saifallah KAHIA en tant que responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne.

2012 - AC - 39

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-

Siège social : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

Projet des résolutions de la Société Tunisienne des Marchés de Gros - SOTUMAG - qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 2 juillet 2011.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » approuve la nomination de l'expert comptable KHALED KALIA -administrateur temporaire du bureau RAJA ISMAIL « A.M.T.A »- en tant que Commissaire aux Comptes de la société pour le reste du mandat 2009-2010 2011 et ce, suite au décès du regrettée RAJA ISMAIL, et en vertu d'un jugement du tribunal de première instance de Ben Arous.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice clos au

31 décembre 2011, approuve les comptes et le bilan du dit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. Elle donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs pour la gestion du dit exercice.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve la proposition du conseil d'administration relative à l'affectation et la répartition des bénéfices de l'exercice 2011 comme suit :

- Bénéfice net de l'Exercice 2011 :	337.370 ,676 D
- Résultats reportés	< 525,707 >D
<u>1^{er} Reliquat</u>	<u>337.896 ,383D</u>
- Réserves légales	<16.894,819> D
<u>2^{ème} Reliquat</u> :	<u>321.001,564D</u>
- Fonds Social (337.370,676 X 10%)	<33.737,068> D
<u>3^{ème} Reliquat</u> :	<u>287.264,496 D</u>
- Dividendes (2,3%) =	<276.000,000>D
<u>4^{ème} Reliquat</u> :	<u>11.264,496 D</u>
- Réserves extraordinaires	<11.000,000> D
- Report à nouveau	264,496 D

Les dividendes de l'exercice 2011 ont été fixés à 2,3% du capital de la société soit 0,023 Dinar par action de valeur nominale de un dinar entièrement libérée et composant le capital (12.000.000 Dinars) ,

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 2012 auprès des intermédiaires en bourse et les teneurs de comptes dépositaires conformément au document n° 16 de la « STICODEVAM ».

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la fixation des jetons de présence pour l'année 2011 à Trois Mille Dinars brut (3.000,000 D) pour chaque membre du conseil d'administration.

CINQUIEME RESOLUTION :

Constatant la fin du mandat du commissaire aux comptes , l'Assemblée Générale Ordinaire décide la désignation du bureau..... en qualité de Commissaire aux Comptes de la société pour une période de trois ans 2012-2013-2014 finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2014.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de Monsieur Ridha Lahouel en tant qu'administrateur représentant l'Etat au sein du conseil d'administration, Président Directeur Général de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » à dater du 24 Février 2012.

De même, elle approuve la nomination de Monsieur Lotfi Fakhfekh : membre au conseil d'administration représentant l'Etat en remplacement de Monsieur Mohamed Bousaïd, à dater du 14 Octobre 2011.

et ce, pour le reste du mandat actuel des membres du conseil d'administration qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2012.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait de ce procès-verbal pour effectuer toute formalité légale.

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège social : 139, Avenue de la Liberté-1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 juin 2011, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie – UBCI- publie ci-dessous les résolutions adoptées,

Première Résolution :

Le Conseil d'Administration de l'UBCI réuni en date du 22 Avril 2012 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire l'adoption de ce qui suit :

De porter le capital social de 75.759.030 à 100 millions de dinars sur une ou plusieurs périodes et en une ou plusieurs tranches.

- Par émission d'actions nouvelles à souscrire et à libérer en numéraire dans la limite de 100 millions de dinars de fonds propres, selon les données du marché de la valeur UBCI.
- Par incorporation des réserves, de bénéfices, primes d'émission, avec création d'actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires ou par augmentation de la valeur nominale des actions existantes.

En conséquence l'Assemblée Générale Extraordinaire autorise le Conseil à porter le capital social de 75.759.030 à 100.000.000 selon les modalités proposées et donne à cet effet, tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à ces opérations d'augmentation de capital, en fixer les conditions, prendre toutes mesures de réalisation et de constatation de la dite augmentation du capital et d'effectuer la modification corrélative des statuts.

La présente résolution est adoptée à la majorité.

Deuxième Résolution :

Comme conséquence de la première résolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-**

Siège social : 139, Avenue de la Liberté-1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 juin 2011, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie – UBCI- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Les résolutions adoptées :**Première Résolution :**

L'A.G.O. après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration approuve ledit rapport ainsi que les bilans et Comptes de Résultats arrêtés au 31.12.2011 tels qu'ils ont été présentés.

La présente résolution est adoptée à la majorité.

Deuxième Résolution :

L'A.G.O. prend acte des rapports (individuels et consolidés) établis par les Commissaires aux Comptes, ainsi que les conventions règlementées en exécution de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux Etablissements de Crédit et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, et approuve les états financiers tels qu'ils lui sont présentés.

La présente résolution est adoptée à la majorité.

Troisième Résolution :

L'A.G.O. approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de Pertes et Profits qui s'élève, après utilisation des réserves facultatives à hauteur de 2.886.000,000 dinars et reprise du report à nouveau 2011, à 23.627.203,212 dinars, selon la proposition qui lui a été soumise à savoir :

- De fixer le dividende par action de l'exercice 2011 à 0,825 DTU
- Le paiement de ce dividende totalisant la somme de..... 12.500.239,950 DTU
- D'affecter à la réserve légale la somme de.....1.037.060,161 DTU
- D'affecter à la réserve à régime spécial la somme de... 10.088.758,852 DTU
- De reporter à nouveau la somme de1.144.249 DTU

La présente résolution est adoptée à la majorité.

Quatrième Résolution :

L'A.G.O. autorise les transferts à la réserve extraordinaire du montant de TND 553.098,267 à prélever sur la réserve « à régime spécial » et représentant la partie de cette réserve devenue disponible.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'A.G.O. donne quitus de leur gestion aux administrateurs en fonction durant l'exercice 2011 et approuve l'allocation au Conseil d'Administration de la somme de 343.114,450 DTU au titre des jetons de présence soit une baisse de 10% par rapport à l'exercice précédent.

- Suite -

La présente résolution est adoptée à la majorité.

Sixième Résolution :

L'A.G.O. entérine la nomination pour une durée de trois ans du cabinet FINOR et du cabinet M S Louzir, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Sonia Louzir en tant que Commissaires aux Comptes en remplacement de ECC MAZARS et MTBF PRICE WATERHOUSE COOPERS, et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans le mandat d'Administrateur de Monsieur Mohamed RIAHI, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans le mandat d'Administrateur de Monsieur Jacques DESPONTS, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans le mandat d'Administrateur de Meninx Holding représentée par Monsieur Béchir TAMARZISTE, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution :

L'A.G.O. nomme Monsieur Mohsen SELLAMI conformément aux statuts, en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Onzième résolution :

L'A.G.O. nomme Monsieur Philippe TARTELIN conformément aux statuts, en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Douzième Résolution :

L'A.G.O. ratifie la cooptation de Monsieur Gianluca LAURIA en tant que représentant permanent de BDDI PARTICIPATIONS au sein du Conseil d'Administration de l'UBCI en remplacement de Monsieur Alessandro D'AGATA et ce jusqu'au terme de son mandat, soit l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Treizième Résolution :

L'A.G.O. ratifie la cooptation de Monsieur Abderrazak ZOUARI en tant qu'Administrateur au sein du Conseil d'Administration de l'UBCI et ce jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatorzième Résolution :

L'A.G.O. autorise l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires sur la période de cinq ans à venir dans la limite de 100 millions de dinars, et donne mandat au conseil d'administration pour en définir le calendrier et les modalités.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Quinquième Résolution :

L'A.G.O. confère tous pouvoirs aux porteurs des copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable**BILAN** ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011 APRES REPARTITION DES RESULTATS (en Milliers de Dinars)

		31/12/2011	31/12/2010 Retraité
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	55 068	62 136
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	308 870	348 613
Créances sur la clientèle	3	1 883 093	1 594 868
Portefeuille -titre commercial	4	7 354	4 415
Portefeuille d'investissement	5	141 221	101 400
Valeurs immobilisées	6	47 480	56 909
Autres actifs	7	32 005	29 820
TOTAL ACTIF		2 475 091	2 198 161
<u>PASSIF</u>			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	356 449	215 272
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 770 165	1 661 814
Emprunts et Ressources spéciales	10	54 541	47 832
Autres passifs (*)	11	91840	79296
TOTAL PASSIF		2 272 995	2 004 214
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		75 759	75 759
Réserves		125 848	117 609
Autres capitaux propres		488	576
Résultats reportés		1	3
Modification comptable		0	-
Résultat de l'exercice (*)		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	202 096	193947
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 475 091	2 198 161

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite à la modification comptable (voir note 12)

- Suite -

III - L'état d'évolution des capitaux propres

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime	Autres réserves	Autres capitaux	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Modifications comptables	Total
Capitaux Propres au 31-12-2011 Avant répartition	75 759	6 329	16 975	94 305	487	3	22 852	-2 114	214 596
Report à nouveau						-2	2		
Réserve à régime spécial			10088				- 10 088		
Réserve Extraordinaire				-2 886			2 886		
Distribution des bénéfices							- 12 500		-12 500
Réserve légale		1 037					- 1 037		
Report à nouveau						1	1		
Modifications comptables							- 2 114	2 114	
Résultat au 31-12-2011							0		
Capitaux Propres au 31-12-2011 Après répartition	75 759	7 366	27 063	91 419	487	2	-		202 096

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue du Lac Malaren Imm TRIKI Les Berges du Lac 1053 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011, la société Hannibal Lease publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable.
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des commissaires aux comptes, ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers de l'exercice 2011 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un total bilan de 258.558.994 DT et un bénéfice net de 2.047.565 DT.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et approuve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2011 comme suit :

Résultat Net 2011	2.047.565
Report à nouveau 2010	1.016.669

Total	3.064.234
Réserves légales (5%)	(153.212)
Réserves spéciales de réinvestissement	(500.000)

Solde à affecter	2.411.022
Dividendes	1.000.000
Report à nouveau	1.411.022

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Messieurs : Mohamed-Hechmi DJILANI, Hédi DJILANI, Abderrazak BEN AMMAR, Tarak HAMILA et La financière Tunisienne, United Gulf Bank UGB, Tunis International Bank TIB, Investment Trust Tunisia, YKH Holding en qualité d'Administrateurs pour un mandat de trois ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2014.

L'assemblée Générale Ordinaire Décide de nommer Mme Jihène BEN FADHL et Monsieur Salah Riahi en tant qu'administrateurs indépendant au sens de l'article 13 de la circulaire BCT 2011-06 pour un mandat de trois ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne le cabinet MS LOUZIR, Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mr Mohamed LOUZIR en tant que Co-Commissaire aux Comptes en lieu et place du cabinet CMR AUDIT et ce pour une période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par HANNIBAL LEASE d'un ou de plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant de Cent Million de Dinars (100.000.000 d) sur 2012 et 2013 et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :**HANNIBAL LEASE**

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010 APRES AFFECTATION
(exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre <u>2011</u>	31 Décembre <u>2010</u>
ACTIFS		
Liquidités et équivalents de liquidités	4 122 911	1 864 826
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	247 405 079	238 095 291
Portefeuille-titres de placement	192 476	2 642 286
Portefeuille d'investissement	2 302 379	2 302 379
Valeurs Immobilisées	3 041 827	2 595 074
Autres actifs	1 494 322	8 252 106
TOTAL DES ACTIFS	<u>258 558 994</u>	<u>255 751 962</u>
	31 Décembre <u>2011</u>	31 Décembre <u>2010</u>
PASSIFS		
Concours bancaires	3 989 477	1 624 769
Dettes envers la clientèle	3 071 120	1 574 698
Emprunts et dettes rattachées	215 271 951	206 654 699
Fournisseurs et comptes rattachés	8 570 638	19 799 517
Autres passifs	2 286 687	1 776 721
TOTAL DES PASSIFS	<u>233 189 872</u>	<u>231 430 405</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	20 000 000	20 000 000
Réserves	2 958 100	2 304 887
Prime d'émission	1 000 000	1 000 000
Résultats reportés	1 411 022	1 016 670
Total des capitaux propres	<u>25 369 122</u>	<u>24 321 557</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>258 558 994</u>	<u>255 751 962</u>

- Suite -

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	20 000 000	41 774	-	1 000 000	451 994	2 020 792	23 514 560
Affectations approuvées par l'A.G.O du 06 avril 2010		123 640	700 000		1 197 152	(2 020 792)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009					(1 000 000)		(1 000 000)
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	165 414	700 000	1 000 000	649 146	2 806 997	25 321 557
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2011		172 807	1 266 667		1 367 523	(2 806 997)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010					(1 000 000)		(1 000 000)
Solde au 31 décembre 2011	20 000 000	338 221	1 966 667	1 000 000	1 016 669	2 047 565	26 369 122
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2012		153 212	500 000		1 394 353	(2 047 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011					(1 000 000)		(1 000 000)
Solde au 31 décembre 2011 après affectation	20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	1 411 022	0	25 369 122

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER-

Siège social : Menzel Hayet 5033 Monastir.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 juin 2012, la Société Moderne de Céramique- SOMOCER- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,

Le Bilan après affectation du résultat comptable,

L'état d'évolution des capitaux propres.

I- RESOLUTIONS ADOPTEES

1^{ière} résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion préparé par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2011

Après lecture du rapport de gestion et du rapport général des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2011, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

2^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, tel que prévu par l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées qui y sont énumérées. Elle approuve aussi toutes les autres opérations conclues avec les parties liées.

La partie intéressée par l'opération n'a pas pris part dans le vote.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

3^{ème} résolution : Fixation des jetons de présence au titre de 2011

L'Assemblée Générale fixe à Sept Mille (7 000) dinars, le montant net annuel des jetons de présence à allouer à chacun des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

4^{ème} résolution : Approbation des états financiers de l'exercice 2011

Après lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement des dits états financiers ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 un résultat comptable net bénéficiaire s'élevant à 2 212 337,481 dinars.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

5^{ème} résolution : Affectation des résultats de l'exercice 2011

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2011 comme suit :

- Suite -

Bénéfice net de l'exercice 2011	2 212 337,481
(+) Résultats reportés	1 444 205,926
Base de calcul de la réserve légale	3 656 543,407
(-) Réserves légales (5%)	182 827,170
Bénéfice	3 473 716,237
Affectation réserve spéciale pour réinvestissement exonéré	560 000,000
Affectation Fond Social	50 000,000
Résultat disponible	2 863 716,237
Dividende à distribuer	1 334 025,000
Résultat à reporter	1 529 691,237

La mise en paiement des dividendes a été décidée pour la date du **31 août 2012**.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

6^{ième} résolution : Quitus au conseil d'administration pour sa gestion au titre de l'exercice 2011

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2011.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

7^{ième} résolution : Information du franchissement par certains actionnaires, des seuils de participations réglementés

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier, le Conseil d'Administration informe l'Assemblée Générale Ordinaire, que la société a reçu, courant l'exercice 2011, les déclarations suivantes de franchissement de seuil :

- 1- A la baisse de 20%,10% et 5% de DH INVESTORS LIMITED agissant seule, déclaration du 03 octobre 2011,
- 2- A la hausse de 5%, 10% et 20% de la société Zouari Financière de Développement agissant de concert, déclaration du 03 octobre 2011,
- 3- A la hausse de 33,33% de la société AGRIMED agissant de concert, déclaration du 17 octobre 2011
- 4- A la hausse de 5% de Hafedh Hemayed agissant seul, déclaration du 18 octobre 2011,
- 5- A la hausse de 10% de la société AGRIMED agissant seule, déclaration du 18 novembre 2011

L'assemblée prend acte de cette information

8^{ième} résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2011 et lecture du rapport des Co-commissaires aux Comptes

Après lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, relatifs à l'exercice 2011, l'assemblée générale

approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

9^{ième} résolution : Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2011

Après lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers consolidés ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2011 un résultat net s'élevant à 1 039 045 TND.TND.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

10^{ième} résolution : Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

- Suite -

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

Bilan au 31 Décembre 2011
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>Actifs</u>	Notes	<u>déc-11</u>	<u>déc-10</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	IV.1	2 162 880	2 142 298
Moins : amortissements	IV.1	-821 072	-732 684
Immobilisations corporelles	IV.2	70 282 567	64 935 933
Moins : amortissements	IV.2	-44 298 315	-41 474 740
Immobilisations financières	IV.3	26 119 463	25 567 555
Moins : provisions	IV.3	0	0
Total des actifs immobilisés		53 445 523	50 438 361
Autres actifs non courants	IV.4	48 346	95 930
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>53 493 869</u>	<u>50 534 292</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
• Stocks	IV.5	19 423 889	20 070 356
Moins : provisions		-806 461	-1 025 220
• Clients et comptes rattachés	IV.6	24 672 480	27 698 558
Moins : provisions	IV.6	-9 448 648	-7 860 910
• Autres actifs courants	IV.7	9 155 465	6 666 774
Moins : provisions	IV.7	-687 255	-706 449
• Autres actifs financiers	IV.8	0	450 000
• Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	71 540	126 988
<u>Total des actifs courants</u>		<u>42 381 009</u>	<u>45 420 098</u>
Total des actifs		<u>95 874 878</u>	<u>95 954 390</u>

- Suite -

Bilan au 31 Décembre 2011
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>Capitaux Propres et Passifs</u>	Notes	<u>déc-11</u>	<u>déc-10</u>
Capitaux propres			
Capital social		26 680 500	24 255 000
Réserves		14 320 073	14 087 245
Réserves spécial de réinvestissement		3 560 000	3 000 000
Autres capitaux propres		0	0
Résultats reportés		1 529 691	3 869 706
Total des capitaux propres avant résultat	IV.10	46 090 264	45 211 951
Résultat de la période		0	0
Total des capitaux propres après affectation		<u>46 090 264</u>	<u>45 211 951</u>
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	IV.11	7 681 094	6 218 068
Provisions pour risque	IV.12	157 354	171 294
Total des passifs non courants		<u>7 838 448</u>	<u>6 389 362</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	16 003 309	18 609 643
Autres passifs courants	IV.14	4 188 989	3 654 635
Autres passifs financiers	IV.15	14 564 749	16 913 198
Concours bancaires	IV.16	7 189 119	5 175 601
Total des passifs courants		<u>41 946 166</u>	<u>44 353 077</u>
Total des passifs		<u>49 784 614</u>	<u>50 742 439</u>
Total des capitaux propres et des passifs		<u>95 874 878</u>	<u>95 954 390</u>

- Suite -

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**SOMOCER: Tableau de variation des capitaux propres**

Suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2011

	Capital social	Réserves légales	Réserves statutaires	Primes liées au capital	Résultats reportés	Distribution de dividendes	Réserve spéciale	Résultats de l'exercice	Fonds Social	total
Solde au 31/12/2010	24 255 000	1 789 838	1 081 645	11 215 762	3 869 706	0	3 000 000	0		45 211 951
A.G.E. du 29/11/2011	2 425 500				-2 425 500					0
Solde après A.G.E. du 29/11/2011	26 680 500	1 789 838	1 081 645	11 215 762	1 444 206	0	3 000 000	0		45 211 951
Résultat de l'exercice 2011								2 212 337		2 212 337
Affectation bénéfiques 2011(AGO du 22/06/2012)		182 827			85 485	1 334 025	560 000	-2 212 337	50 000	0
Distribution de dividendes						-1 334 025				-1 334 025
Solde au 31/12/2011 après affectation	26 680 500	1 972 665	1 081 645	11 215 762	1 529 691	0	3 560 000	0	50 000	46 090 264

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGE

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES
DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège Social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre
1003 Tunis El khadra

ite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 19 juin 12, la SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP publie, dessous les résolutions adoptées:

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport Conseil d'Administration décide la continuité de l'activité de l'entreprise.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne au représentant légal, tout pour l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

AVIS DES SOCIETES**Informations Post AGO****SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES
DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège Social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre
1003 Tunis El khadra

te à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 19 juin 2012, la SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES –STIP
lie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le Bilan après affectation du résultat comptable.
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1- Les résolutions adoptées.**Première résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration se rapportant aux comptes de l'exercice 2011 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes se rapportant à l'exercice 2011, en prend acte et approuve les conventions réglementées dans leur intégralité.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2011.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de l'exercice 2011 des jetons de présence à hauteur de mille (1 000) Dinars par séance avec un maximum de quatre mille (4 000) Dinars par an pour chaque Administrateur.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

- Suite -

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire enregistre le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 soit 14 560 735,668 Dir
Elle décide son affectation comme suit :

Amortissements différés	Dinars	8.846.763,453
Report déficitaire (perte 2011)	Dinars	5.713.972,215

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2011, approuve ces états financiers tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Septième résolution

En application de l'Article 19 des Statuts et notamment le troisième Alinéa relatif au renouvellement du Conseil d'Administration l'Assemblée Générale prend acte de la désignation par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 16 avril 2011 des Administrateurs suivants comme sortants :

- La Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement « STUSID Bank».
- La Société Tunisienne de Banque « STB »
- L'Office de Commerce de Tunisie « OCT »

Le bureau de l'Assemblée a reçu 3 candidatures pour les trois sièges objet de ce renouvellement.

- La Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement « STUSID Bank».
- La Société Tunisienne de Banque « STB »
- L'Office de Commerce de Tunisie « OCT »

L'opération de vote a donné les résultats suivants :

- La Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement « STUSID Bank».
- La Société Tunisienne de Banque « STB »
- L'Office de Commerce de Tunisie « OCT »

Ainsi les trois sièges objet de ce renouvellement sont affectés à :

- 1) La Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement « STUSID Bank».
- 2) La Société Tunisienne de Banque « STB »
- 3) L'Office de Commerce de Tunisie « OCT »

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2014.

De ce fait, le Conseil d'Administration se trouve composé des Administrateurs suivants :

- Mr. Mohamed Hedi DRIDI
- Pirelli TYRE SPA
- BID
- BTK
- STIA
- EL Bouniane
- La Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement « STUSID Bank».
- La Société Tunisienne de Banque « STB »
- L'Office de Commerce de Tunisie « OCT »

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

- Suite -

1- Le Bilan après affectation du résultat comptable.

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Après approbation & affectation des résultats par l'AGO du 19/06/2012

		Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
	Notes	2011	2010
actifs courants			
actifs mobilisés			
immobilisations incorporelles		8 382 594	8 374 079
provisions des immobilisations incorporelles		(7 195 684)	(6 666 741)
	III.1.	1 186 910	1 707 338
immobilisations corporelles		173 185 087	172 646 973
provisions		(143 724 015)	(135 960 207)
	III.1.	29 461 072	36 686 766
immobilisations financières		10 661 378	10 671 607
provisions sur immobilisations financières		(5 871 328)	(5 954 280)
	III.2.	4 790 050	4 717 327
actifs immobilisés		35 438 032	43 111 432
actifs non courants		35 438 032	43 111 432
actifs courants			
provisions pour dépréciation des stocks		43 388 037	35 237 230
		(953 047)	(871 436)
	III.3.	42 434 990	34 365 794
comptes rattachés		28 204 955	30 013 545
provisions pour dépréciation		(13 065 448)	(16 090 666)
	III.4.	15 139 507	13 922 880
actifs courants	III.5.	8 560 457	9 188 325
titres et autres actifs financiers	III.6.	3 359 800	3 775 209
titres et équivalents de liquidités	III.7.	8 992 338	10 861 682
actifs courants		78 487 091	72 113 889
actifs		113 925 124	115 225 322

- Suite -

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)
Après approbation & affectation des résultats par l'AGO du 19/06/2012

	Notes	Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
		2 011	2 010
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	12 623 472
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Autres capitaux propres		7 765 564	7 785 659
Résultats reportés		(132 308 979)	(102 579 198)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(107 222 754)	(77 472 879)
Résultat de l'exercice		-	(15 169 044)
Total des capitaux propres	III.8.	(107 222 754)	(92 641 923)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9.	20 786 522	11 305 034
Autres passifs non courants	III.10.	844 649	844 649
Provisions pour risques et charges	III.11.	308 964	270 088
Total des passifs non courants		21 940 135	12 419 772
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12.	13 437 473	8 715 950
Autres passifs courants	III.13.	26 937 424	23 317 841
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14.	158 832 846	163 413 681
Total des passifs courants		199 207 743	195 447 473
Total des passifs		221 147 878	207 867 245
Total des capitaux propres et des passifs		113 925 124	115 225 322

- Suite -

1- L'état d'évolution des capitaux propres.

Les capitaux propres ont passé de (92 641 923,366) DT au 31/12/2010 à (107 222 754.224) DT au 31/12/2011. Cette variation est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres qui suit :

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale d'investissement	Réserve spéciale	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2010	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 785 659	(32 977 465)	(69 601 734)	(15 169 044)	(92 641 923)
<i>Affectation de résultat de l'exercice 2010 suivant la décision de l'AGO du 29/06/2011</i>							(5 870 758)	(9 298 286)	15 169 044	-
<i>Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice</i>						(20 095)				(20 095)
<i>Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2011</i>									(14 560 736)	(14 560 736)
<i>Affectation de résultat de l'exercice 2011 suivant la décision de l'AGO du 19/06/2012</i>							(5 713 972)	(8 846 764)	14 560 736	-
Solde au 31/12/2011	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 765 564	(44 562 195)	(87 746 784)	-	(107 222 755)

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES

SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

Paiement des Dividendes 2011

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) porte à la connaissance de ses Actionnaires qu'en vertu de la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 juin 2012, les dividendes relatifs à l'exercice 2011 sont fixés à deux cent cinquante millimes (0,250 dinar) par action, soit 25% du nominal.

Conformément aux stipulations de cette résolution, les dividendes seront payés à partir du lundi 16 juillet 2012.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE****SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS
- SOTUMAG -**

Siège Social : Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-

La Société Tunisienne des Marchés de Gros - SOTUMAG - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 2 juillet 2012 à 10 H**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise « I.A.C.E » sis aux berges du Lac de Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation de la nomination de l'Expert Comptable KHALED KALIA entant que Commissaire aux Comptes de la société pour le reste du mandat actuel (2009-2011) suite à la vacation constatée dans cette mission.
- 2 - Examen du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2011.
- 3- Examen des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2011.
- 4 - Approbation du Bilan et des Comptes de Résultat de l'exercice 2011
- 5- Affectation des bénéfices de l'exercice 2011.
- 6- Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour le nouveau mandat (2012-2014).
- 7- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2011.
- 8- Approbation de la nomination d'un administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration (Président Directeur Général de la société) et l'approbation de la nomination d'un nouveau membre en remplacement d'un membre du conseil d'administration, et ce, pour le reste du mandat actuel.
- 9 -Quitus aux administrateurs.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 29 JUIN 2012
--

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,792%		
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,813%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,838%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,872%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,906%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,932%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,974%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,008%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,033%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,076%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,100%	1 005,864
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,110%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,154%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,186%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013	4,220%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,403%	1 020,491
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,697%	1 046,842
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,833%	1 064,466
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,174%	1 043,025
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,563%		983,221
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,642%	986,814
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,753%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,895%	1 036,111
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,134%		967,258
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,139%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,148%	964,798
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,255%	1 045,900
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,264%		950,906

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,447	141,457		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,423	12,423		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,274	1,274		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,453	34,456		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,985	46,988		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	174,464	174,309		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	591,415	591,747		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	141,822	141,641		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	129,428	129,246		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,388	119,283		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,148	117,051		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	97,255	96,937		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	148,967	149,423		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	110,750	110,501		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,799	106,742		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 338,072	1 336,384		
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 351,857	2 343,609		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	110,953	110,903		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,741	112,021		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,541	125,140		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 215,788	1 212,693		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	140,642	140,415		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,247	16,270		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 040,417	6 041,619		
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 846,372	6 844,604		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,416	2,393		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,989	1,975		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,292	1,294		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,429	105,437
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,442	102,451
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	103,375	103,433
32 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,485	100,495
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,230	101,240
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	104,953	104,961
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	101,730	101,739
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,748	101,758
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	102,112	102,123
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	103,720	103,728
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	99,863	99,873
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,992	102,002
41 FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	102,102	102,111
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	104,728	104,737
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,679	103,706
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,016	101,024
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,743	100,751
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,477	102,486
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,403	100,414
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,621	101,630

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,481	102,489
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,404	100,414
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	102,145	102,154
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,879	102,887
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,239	100,248
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,289	10,290
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,443	101,453
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,684	101,693
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,262	99,327
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	74,814	74,825
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	157,736	158,019
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 577,903	1 578,762
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,034	113,924
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,259	113,981
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	96,718	96,286
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,741	16,744
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	279,747	279,684
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	43,834	43,544
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 607,780	2 601,126
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,276	81,898
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,551	59,393
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,621	102,591
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,492	114,516
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	109,624	109,420
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,618	11,604
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,825	12,820
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,794	16,772
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,124	17,080
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,895	12,911
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,873	10,885
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,602	10,608
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,568	10,575
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	128,622	128,319
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,597	128,385
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,188	11,143
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	122,022	121,400
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,219	21,141
86	FCP AL IMITIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	97,420	97,604
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	98,706	98,914
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,237	96,967
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	100,123	100,340
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	120,282	120,525
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	146,487	145,764
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,403	11,409
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	124,412	124,143
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	117,514	117,470
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,538	106,252
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	106,024	105,578
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	188,169	190,619
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	165,318	166,500
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	142,219	142,884
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 279,735	10 441,461
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	218,537	222,756
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	145,201	146,244
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 625,050	1 630,720
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,994	114,259
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	100,663	99,857
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,673	121,480
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 112,802	10 052,644

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-**

Siège social : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros -SOTUMAG-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 2 juillet 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Kaled Kalia « Administrateur provisoire » du cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL.

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	180 820	175 510
Amortissements		-164 462	-153 925
		16 358	21 585
Immobilisations corporelles	2	30 991 673	30 701 872
Amortissements		-20 395 889	-19 379 825
		10 595 784	11 322 047
Immobilisations financières	3	289 591	342 015
Provisions		-12 288	-12 288
		277 303	329 727
Total des actifs immobilisés		10 889 445	11 673 359
Total des actifs non courants		10 889 445	11 673 359
ACTIFS COURANTS			
Stocks		46 197	20 530
Provisions		-309	-309
		45 888	20 221
Clients et comptes rattachés	4	204 158	197 372
Provisions		-204 158	-193 002
		0	4 370
Autres actifs courants	5	657 600	574 337
Provisions		-23 430	-25 510
		634 170	548 827
Placements et autres actifs financiers	6	4 850 000	4 800 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	902 105	792 074
Total des actifs courants		6 432 163	6 165 492
Total des actifs		17 321 608	17 838 851

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	12 000 000	12 000 000
Réserves	9	2 737 348	2 799 578
Résultats reportés		525	468
Subvention d'investissement		252 500	176 750
Total des capitaux propres avant résultat		14 990 373	14 976 796
Résultat de l'exercice		337 370	277 955
Total des capitaux propres avant affectation		15 327 743	15 254 751
PASSIFS			
Passifs non courant			
Autres passifs financiers	10	285 449	276 397
Total des passifs non courants		285 449	276 397
Fournisseurs et comptes rattachés	11	450 807	1 303 803
Autres passifs courants	12	1 257 609	1 003 900
Total des passifs courants		1 708 416	2 307 703
Total des passifs		1 993 865	2 584 100
Total des capitaux propres et des passifs		17 321 608	17 838 851

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Produits d'exploitation			
Revenus	13	7 716 174	7 618 528
Autres produits d'exploitation	14	23 596	16 195
Total des produits d'exploitation		7 739 770	7 634 723
Charges d'exploitation			
Variation de stocks imprimés spécifiques		-25 667	8 492
Achats marchandises		177 424	143 194
Achats d'approvisionnements consommés	15	533 400	419 625
Charges de personnel	15	4 367 742	2 912 908
Dotations aux amortissements et provisions	15	1 059 273	1 035 073
Autres charges d'exploitation	15	1 320 376	2 817 416
Total charges d'exploitation		7 432 548	7 336 708
Résultat d'exploitation		307 222	298 015
Produits de placements nets	16	192 103	227 495
Autres pertes ordinaires		-273	-10 155
Autres gains ordinaires	17	8 609	39 774
Résultat des activités ordinaires avant impôts		507 661	555 129
Impôts sur les bénéfices	18	-170 291	-277 174
Résultat des activités ordinaires après impôts		337 370	277 955
Résultat net de l'exercice		337 370	277 955

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		337 370	277 955
Ajustement pour amortissements et provisions		1 059 273	1 035 073
Reprise sur provision		-23 596	-16 195
Variation des stocks	20	-25 667	8 492
Variation des clients	21	-6 786	-8 211
Variation des autres actifs	22	-83 263	186 796
Variation des passifs courants	23	-118 315	81 224
Plus values /cession d'immobilisations		0	-36 140
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation		1 139 016	1 528 994
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	24	-776 108	-3 388 240
Encaissement Subv. d'investissement		75 750	176 750
Encaissement provenant du remboursement des prêts aux personnels	25	52 424	7 527
Décaissements affectés aux prêts aux personnels			-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		0	36 140
Variation des cautionnements reçus	26	9 052	3 742
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-638 882	-3 164 081
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes		-239 975	-315 000
Alimentation du fonds social		-24 000	-36 391
Décaissements sur fonds social	27	-76 128	-83 133
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-340 103	-434 524
Variation de trésorerie		160 031	-2 069 611
Trésorerie au début de période		5 592 074	7 661 685
Trésorerie à la fin de la période	28	5 752 105	5 592 074

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos au 31 décembre 2011

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La Société Tunisienne de Marché de Gros (SOTUMAG) est une société anonyme constituée en 1985 dont le siège social est à Bir Kassaâ Ben Arous et au capital de Douze millions de DT composé de 12 000 000 actions de 1DT chacune.

La SOTUMAG est une société cotée en bourse, elle est chargée de l'aménagement et de la gestion du marché d'intérêt national de Bir Kassaâ en vertu de décret n° 85-125 du 25 janvier 1985.

Les principaux textes régissant la société sont :

- La loi n°84-69 du 6 août 1984 relative aux marchés d'intérêt national
- Décret n°85-537 du 5 avril 1985 relatif à l'organisation et au fonctionnement des marchés d'intérêt national
- Décret n°85-125 du 25 janvier 1985 portant création d'un marché d'intérêt national à Bir-Kassâa et institution de son périmètre de protection
- Arrêté du ministre de l'économie nationale du 25 janvier 1985, fixant la liste des produits commercialisés au marché d'intérêt national de Bir-kassâa et bénéficiant du périmètre de protection
- Arrêté du ministre de l'industrie et du commerce du 22 Juillet 1986, portant approbation du règlement intérieur du marché d'intérêt national de Bir-Kassâa
- Règlement intérieur du MIN
- Décret n°86-697 du 18 Juillet 1986 relatif à la fixation des redevances à percevoir au marché d'intérêt national de Bir-kassâa
- La loi n° 80-68 du 10 novembre 1980 ratifiant le décret loi 80-9 autorisant l'Etat à souscrire au capital de la SOTUMAG
- Le code de sociétés commerciales
- Le décret 2002-2197 relatif aux entreprises publiques etc.....

La liste des produits commercialisés au marché d'intérêt national MIN est :

1. Fruits et légumes
2. Poissons, mollusques et crustacés

Les redevances de concessions d'emplacement sont fixés par le Décret n°86-697 comme suit :

- ✚ Une partie advalorem calculée sur la base du chiffre d'affaire
 1. Pour les mandataires et les sociétés de mandataires : 2% pour les fruits et légumes et 4% pour les poissons
 2. Pour les coopératives de service agricole et le producteurs : 1% pour les fruits et légumes et 3% pour les poissons
- ✚ Une partie forfaitaire correspondant au loyer et qui est fixée comme suit :
 3. Trente dinars (30 dinars) par m2 et par an pour les fruits et légumes
 - Quarante dinars (40 dinars) par m2 et par an pour les poissons

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 ont été élaborés par référence aux normes comptables tunisiennes en vigueur et en respect des conventions prévues par le système comptable des entreprises.

L'unité monétaire dans laquelle sont exprimés les états financiers est le dinar tunisien.

La règle de mesure utilisée dans les états financiers est le coût historique.

Les états financiers sont établis dans la perspective de continuité de l'exploitation.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés sont pour l'essentiel énoncés dans les notes aux états financiers.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la Société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (3) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n°5.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 15/01/1990 tel que modifié par Décret n° 2008-492 du 25 février 2008,

fixant les taux maximum des amortissements linéaires. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières sont constituées des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation.

Ces derniers sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques sont exclus. Ils font l'objet d'un réajustement en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins – values dégagées sont provisionnées.

4 : LES REVENUS :

Les produits sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

5 : LES PLACEMENTS :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et très liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor. A la date d'arrêté des comptes, les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

NOTE N° 1 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2011 à 16 358 DT il se compose des éléments suivants :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES		
	Solde au 31/12/10	Acquisition 11	Reclassement 2011	Cessions 2011	Solde au 31/12/11	solde au 31/12/10	Dotation 2011	Reintégration	Solde 31/12/11	V.C.N 2010	V.C.N 2011
LOGICIEL	175 510		5 310	-	180 820	153 925	10 537	-	164 462	21 585	16 358
LOGICIEL EN COURS		5 310	-5 310	-	0	-	-	-	0		-
TOTAL	175 510	5 310	0	0	180 820	153 925	10 537	0	164 462	21 585	16 358

NOTE N° 2 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les Immobilisations corporelles accusent au 31 Décembre 2011, une valeur comptable de **10 595 784DT** dont le détail est comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				V.C.N
	Au 31/12/10	Acquisitions 2011	Reclass. 2011	Reg . 2011	Au 31/12/11	Au 31/12/10	Dotation	Reinteg ration	Au 31/12/11	31/12/2011
Terrains et aménagement terrains	158 655				158 655	16 474	3 400		19 874	138 781
Constructions	24 370 832				24 370 832	15 695 798	794 862		16 490 660	7 880 172
Inst. Génér. Agenc. et amén. Construction	1 573 946	42 203	23 425	-637	1 638 937	1 284 009	58 453		1 342 462	296 475
Inst. Tech. Materiel et outillage industriel	371 460	42 686			414 146	320 259	13 502		333 761	80 385
Equipements frigorifiques	778 184				778 184	733 327	11 936		745 263	32 921
Materiel de transport	567 670	156 660			724 330	407 646	61 715		469 361	254 969
Inst. Génér. Agenc. et amén. Divers	39 523	3 320			42 843	36 753	1 025		37 778	5 065
Equipements de bureau	357 737	13 987			371 724	322 789	16 128		338 917	32 807
Materiel informatique	595 270	6 321			601 591	487 547	55 043		542 590	59 001
Caisses en plastiques	62 053				62 053	62 053			62 053	0
Immobilisations en cours	1 826 542	25 261	-23 425		1 828 378	13 170			13 170	1 815 208
Total des immobilisations corporelles	30 701 872	290 438	0	-637	30 991 673	19 379 825	1 016 064	0	20 395 889	10 595 784

2 . 1 : Immobilisations en cours :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS EN COURS				PROVISIONS				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde au 31/12/10	Travaux 2011	Reclassement	Solde au 31/12/11	solde au 31/12/10	Provision 2011	Reprise / Provision 2011	Solde 31/12/11	31/12/2010	31/12/2011
- Constructions en cours dépôt + vestiaires COOPMAG	3 288	-	-	3 288	3 288	-		3 288	0	0
- Aménagements en cours mezzanine pour bureaux halle FL	19 301	-	-	19 301	9 882	-		9 882	9 419	9 419
- Cablage informatique		23 425	-23 425	0	0			0		0
- Construction en cours station valorisation déchets	1 800 626	1 836	-	1 802 462	0	-		0	1 800 626	1 802 462
- Installation en cours porte d'entrée principale	449	-	-	449	0	-		0	449	449
- Aménagement exter.local archives	2 878			2 878					2 878	2 878
TOTAL	1 826 542	25 261	-23 425	1 828 378	13 170	0	0	13 170	1 813 372	1 815 208

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Titres de participation (Foire Internationale de Tunis)	40 000	40 000
Dépôts et cautionnements	2 780	2 780
Prêts à plus d'un an au personnel	246 811	299 235
Total en DT	289 591	342 015

Les titres de participations sont provisionnés à concurrence de 12 288 DT et n'a pas fait l'objet d'une reprise.

NOTE N°4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce compte totalisant un solde de 204 158 DT totalement provisionné au 31/12/2011 est mouvementé par le règlement des effets à recevoir. De même, ce compte contient le montant des loyers anciens dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers inscrits au niveau de ce compte. Les provisions constatées sur ces loyers sont estimées au cas par cas selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Clients et comptes rattachés	204 158	197 372
Provision	<204 158>	<193 002>
Total en DT	0	4 370

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
<i>Personnel, Prêts à mois d'un an</i>	120 887	123 770
<i>Crédit d'impôt</i>	81108	102 503
<i>Débiteurs divers</i>	78 201	63 462
<i>Produits à recevoir</i>	267 586	162 570
<i>Charges constatées d'avance</i>	109 818	122 032
Total en DT	657 600	574 337
Provision	<23 430>	<25 510>
Total en DT	634 170	548 827

Les autres actifs courants se composent principalement des deux subdivisions suivantes :

1. PRODUITS A RECEVOIR

Le compte produit à recevoir enregistre principalement les loyers à recevoir sur les mandataires pour un montant de 237 184DT et les produits financiers sur placement et comptes courants à recevoir totalisent un montant de 30 401 DT.

2. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances représentent essentiellement des stocks de fournitures de bureau, de carburants, de fournitures électriques et de pièces de rechange totalisant un montant de 109 818 DT.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

L'excédent de la trésorerie de la SOTUMAG s'élevant au 31/12/2011 à 4 850 000 DT, est placé dans des comptes à terme auprès des institutions financières de la place.

NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Banques	901 614	791 658
Caisses	491	416
Total en DT	902 105	792 074

Le montant de cette rubrique s'élève à 902 105 DT et comprend le disponible des comptes courants ouverts auprès des banques, ainsi que les liquidités déposées dans les caisses.

NOTE N°8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social qui s'élève à 12 000 000 DT est composé de 12 000 000 actions de 01DT chacune et réparties comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de participation
Etat Tunisien	37,5%
Public	49,96%
OCT	7,55%
Autres	4,99%
TOTAL	100%

NOTE N°9 : RESERVES ET RESULTATS REPORTEES

Elles sont constituées principalement par la réserve légale alimentée durant les années précédentes par le prélèvement de 5 % sur la rémunération du capital.

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Réserves légales	913 898	900 000
Réserves extraordinaires	1 437 868	1 437 868
Dotations fonds social	345 582	421 710
Autres réserves	40 000	40 000
Total en DT	2 737 348	2 799 578

Le Tableau des mouvements des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2010	Résultats reportés
Solde au 31/12/10 (Avant affectation)	15 078 001	12 000 000	900 000	421 710	1 437 868	40 000	277 955	468
Affectation approuvée par l'A.G.O. du 18/07/2011								
Réserves légales			13 898				- 13 898	
Réserves pour fonds social				24 000			-24 000	
Dividendes exercice 2010							- 240 000	
Réserves extraordinaires								
Variation des résultats reportés							- 57	57
Dons octroyés				- 127 363				
Remboursements				27 236				
Augmentation du capital								
Solde au 31/12/2011	14 737 873	12 000 000	913 898	345 583	1 437 868	40 000	0	525

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Cautionnements reçus	285 449	276 397
Total en DT	285 449	276 397

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2011 un solde créditeur de 285 449 DT représentant les cautionnements pris en garantie par la « SOTUMAG » sur les opérateurs du MIN.

NOTE N°11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
- Fournisseurs d'exploitation	289 197	661 196
- Fournisseurs d'immobilisations	155 860	323 603
- Fournisseurs retenues de garantie	5 750	319 004
Total en DT	450 807	1 303 803

NOTE N°12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
- Personnel rémunération due	34 880	0
- Personnel - provisions pour congés à payer	160 696	146 544
- Etat, impôts et taxes	650 763	531 569
- Fonds National de l'Emploi	0	50 542
- Organismes de sécurité sociale	296 336	173 281
- Crédoeurs divers	91 318	68 152
- Comptes de régularisation passifs	23 592	33 812
- Associés dividendes à payer	24	0
Total en DT	1 257 609	1 003 900

NOTE N°13 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
- Redevances fruits et légumes	4 381 785	4 053 693
- Redevances poissons	1 910 545	2 113 778
- Ventes Glaces	74 412	58 076
- Loyer entrepôt frigorifique	83 339	85 324
- Ventes imprimés spécifiques	188 155	190 702
- Loyer fruits et légumes	609 175	667 676
- Loyer poissons	82 011	82 000

- Loyer magasins de dattes	98 747	94 056
- Loyer carreaux melon et pastèque	5 167	2 500
- Loyer entrepôt emballages	57 994	54 063
- Loyer divers	178 974	175 161
- Autres revenus	45 870	41 499
Total en DT	7 716 174	7 618 528

Les loyers F + L ont enregistré une diminution de 58 501DT. Ceci est dû principalement à

- à la fermeture du pavillon n°4 de F+L pour une durée de 1 mois
- à la baisse des loyers provenant du pavillon F+I n°4 suite à l'application du décret n°2876 du 05/10/2011.

NOTE N°14 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique présente au 31/12/2011 un solde créditeur de 23 596 DT représentant :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
La reprise sur provisions comptes clients	23 596	16 195
Produit net / cession d'imm. Et autres gains	0	0
Total en DT	23 596	16 195

NOTE N°15 : CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges de l'exercice 2011 s'élèvent à 7 432 548DT accusant une augmentation de 95 840 DT. Cette augmentation s'explique principalement par :

1. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

La rubrique s'élève à 533 400 DT accusant une augmentation de 113 775 DT. Le détail de la rubrique se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Fournitures consommables	59 123	36 053
Achats non stockés de matières	16 273	8 122
Achats non stockés de fournitures	1 094	1 461
Eau	78 082	72 978
Electricité	327 764	250 133
Carburant	52 225	53 322
Achat lié à une mod. Comptable	6	122
Transfert de charges	<1 167>	<2 566>
Total en DT	533 400	419 625

2. CHARGES DE PERSONNEL

La rubrique s'élève à 4 367 741 DT accusant une augmentation de 1 454 833 DT due principalement à :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Salaires permanents	3 098 311	2 275 904
Salaires occasionnels	0	13 744
Salaires contractuels	397 087	0
Congés payés	14 152	20 171
Charges sociales	608 959	391 703
Autres charges sociales	286 507	249 949
Charges de personnel liées à une modif. Compt	411	-
Transfert de charge appointements	<21 131>	<21 538>
Transfert de charge Assurances Groupe	<16 555>	<17 025>
Total en DT	4 367 741	2 912 908

- L'accord entre la direction générale de la SOTUMAG et le syndicat de base de la société qui prévoit l'intégration des augmentations salariales au salaire de base et par l'octroi d'indemnités au personnel de la SOTUMAG à partir du 01/02/2011.
- Les augmentations salariales pour l'année 2011.
- Le recrutement en tant que agents contractuels, des agents de gardiennage et de nettoyage auparavant régis par le régime de sous-traitance conformément à la correspondance de Monsieur le Premier Ministre n°12/886.

3. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

La rubrique s'élève à 1 059 273 DT accusant une augmentation de 24 200 DT par rapport à l'exercice précédent, laquelle augmentation est détaillée dans le tableau suivant :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	10 537	18 872
Dotations aux prov. pour dépréciation clients	31 241	14 521
Dotations aux amortis. des immob. Corporelles	1 016 064	996 287
Dotations aux prov. pour dépréc. des autres actifs courants	1 431	5 393
Total en DT	1 059 273	1 035 073

4. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique s'élève 1 320 376 DT accusant une baisse de 1 497 040 DT qui s'explique principalement par:

- La résiliation du contrat de sous-traitance relatif aux agents de gardiennage et de nettoyage au courant de l'année 2011.
- La baisse des subventions accordées par la SOTUMAG.

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
- Services extérieurs	870 409	1 733 515
- Autres services extérieurs	339 552	994 998
- Charges diverses ordinaires	15 600	16 500
- Impôt taxes et vers. assimilés	128 154	93 002
- Transfert de charges	<33 339>	<20 599>
Total en DT	1 320 376	2 817 416

NOTE N°16 : PRODUITS DE PLACEMENTS NETS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Produits des placements	184 423	224 935
Produits des participations	7 680	2 560
Total en DT	192 103	227 495

Une diminution de 35 392 DT a été enregistrée au niveau des produits des placements suite au financement des projets réalisés par la SOTUMAG au moyen de ses fonds propres.

NOTE N°17 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Produits divers ordinaires	0	39 773
Produits divers ordinaires liés à une mod. Compt.	8 609	1
Total en DT	8 609	39 774

NOTE N°18 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

	Exercice clos le 31 décembre 2011
Bénéfice brut comptable	507 661
Réintégrations	253 226
Déductions	<193 252>
Bénéfice imposable	567 635
Impôt sur les sociétés (30%)	170 291

NOTE N°19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1°/ Cautionnements définitifs au titre des marchés ci-après :

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement DT	
		2011	2010

SOTUGES	Gardiennage	-	9 061
TES	Transport et dénaturation des déchets	-	8 851
COTIM	Imprimés spécifiques	6 205	6 205
COTIM	Imprimés spécifiques	5 799	5 799
Horizon 2000	Fourniture de bueaux	-	290
Entreprise Ben Arbia	Transformation de 2 abris M+p en 2 pavillon F + L	-	272 857
SOBEDIF	Construction d'une clôture	98 987	98 987
SOBEDIF	Aménagement parking et espace M +P	105 536	105 536
SOTUGES	Nettoyage du MIN	-	11 768
Solar Energy Systems	Unité de valorisation des déchets	75 298	75 298
Compafrique	Imprimés spécifiques	8 243	-
C B S	Aménagement des pavillons 1 – 2 – 3 et 4	65 233	-
	TOTAL :	365 301	594 652

NOTE N°20 : VARIATION DES STOCKS

Cette variation présente au 31 décembre 2011 un solde positif de 25 667 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Stock au 31/12/N	46 197	20 530
Stock au 31/12/N-1	<20 530>	<29 022>
Variation des stocks (DT)	25 667	<8 492>

NOTE N°21 : VARIATION DES CLIENTS

La variation positive des créances clients courant l'année 2011 se chiffre à 6 786 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Créances clients au 31/12/N	204 158	197 372

Créances clients au 31/12/N-1	<197 372>	<189 161>
Variation des créances clients	6 786	8 211

NOTE N°22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS

La variation positive des autres actifs courant l'année 2011 se chiffre à 83 263 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Autres Actifs Courants au 31/12/N	657 600	574 337
Autres Actifs Courants au 31/12/N-1	<574 337>	<761 133>
Variation des autres actifs (DT)	83 263	<186 796>

NOTE N°23 : VARIATION DES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique accuse au 31/12/2011 la somme de 118 315 DT ventilées comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Passifs courants au 31/12/N	1 708 416	2 307 703
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N	<155 860>	<323 603>
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N	<5 750>	<319 004>
Passifs courants au 31/12/N-1	<2 307 703>	<2 735 262>
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N-1	323 603	646 998
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N-1	319 004	518 142
Provision pour litiges au 31/12/N-1	0	9 443
Fournisseur avances et acompte venus / commandes N-1	0	<23 193>
Variation du Cpte actionnaire dividendes à payer	<25>	0
Variation des Passifs courants	< 118 315>	81 224

NOTE N°24 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, effectuées courant 2011, s'élèvent à 776 108 DT et se détaillent ainsi :

	31/12/2011	31/12/2010
Acquisitions 2011 N	<295 111>	<2 770 189>
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N	155 860	323 603
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N	5 750	319 004
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N-1	<323 603>	<646 998>
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N-1	<319 004>	<518 142>
Cession d'immo. Réintégration amort. Au N	0	<118 711>

Fournisseur d'Immo. Avances et acompte N-1	0	23 193
Décassements relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	<776 108>	<3 388 240>

NOTE N°25: ENCAISSEMENTS PROVENANT DES REMBOURSEMENTS DES PRETS AU PERSONNEL

La variation négative des décaissements provenant des remboursements des prêts au personnel se chiffre à la somme de 52 424 DT et se détaille ainsi :

	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations financières au 31/12/N (1)	289 591	342 015
Immobilisations financières au 31/12/N-1 (2)	<342 015>	<349 542>
Encaissements provenant des remboursements des prêts au personnel (DT) (1)-(2)	<52 424>	<7 527>

NOTE N°26: VARIATION DES CAUTIONS RECUES

La variation positive des cautions reçues s'élève à la somme de 9 052 DT. Elle se présente comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Autres Passifs Financiers au 31/12/N (1)	285 449	276 396
Autres Passifs Financiers au 31/12/N-1 (2)	<276 397>	<272 654>
Variation des cautions reçues (DT) (1)-(2)	9 052	3 742

NOTE N°27 : ENCAISSEMENTS SUR FONDS SOCIAL

La variation négative des décaissements sur fond social courant l'année 2011 s'élève à 76 128 DT.

	31/12/2011	31/12/2010
Dotation fonds social au 31/12/N (1)	345 582	421 710
Dotation fonds social au 31/12/N-1 (2)	<421 710>	<504 843>
Encaissements sur fond social (DT) (1)-(2)	<76 128>	<83 133>

NOTE N°28 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 la somme de 5 752 105 DT et se détaille ainsi :

	31/12/2011	31/12/2010
Placements et autres actifs financiers au 31/12/N	4 850 000	4 800 000
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/N	902 105	792 074
Trésorerie à la clôture de l'exercice (DT)	5 752 105	5 592 074

Messieurs les Actionnaires de la Société « SOTUMAG SA »

Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2009, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTUMAG SA », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **17 322 KDT**, une variation positive de trésorerie de **160 KDT** et un résultat positif de **337 KDT** de l'exercice ont été arrêtés par votre conseil d'administration et relèvent de sa responsabilité.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de

même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3-Opinion du commissaire aux comptes

Sur la base de notre audit, les états financiers ci-joints annexés appellent de notre part, la remarque suivante:

3.1 L'audit de la rubrique des clients et comptes rattachés, nous a permis de relever l'existence des états des créances impayées envoyés à l'avocat pour entamer les procédures judiciaires nécessaires pour permettre leur recouvrement. Ainsi, ces états représentent les créances non réglés par les mandataires (Houcem Trabelsi, Moez Trabelsi et Sadok Dhrif) et demandés par la société « SOTUMAG SA » pour un montant global de 915 204 DT composé principalement:

- Des redevances de loyers des locaux ;
- Des redevances dues calculées sur la base de 2% du chiffre d'affaires estimé (Moez Trabelsi et Sadok Dhrif) et sur la base de 4% du chiffre d'affaires estimé (Houcem Trabelsi) et ceux conformément aux stipulations contractuelles reliant les mandataires à la société « SOTUMAG SA » ;
- Des redevances de loyers de la bascule et les intérêts de retard qui en découlent ;
- Des frais d'électricité, frais d'avocats, frais de poursuite juridique ;

Ainsi, il est à noter que le jugement de première instance a été prononcé le 02 mai 2012 pour les affaires n° 24790, 24791 et 24792 en faveur de la « SOTUMAG SA ».

Par ailleurs, le rapprochement opéré entre le solde extracomptable ci-dessus mentionnée et le solde comptable, nous a permis de constater un écart de l'ordre de 857 335 DT présenté comme suit :

Mandataire	Solde Extracomptable	Solde comptable	Ecart
MOEZ TRABELSI	474 258,195	49 493,544	424 764,651
HOUCEM TRABELSI	375 774,914	3 367,761	372 407,153
SADOK DHRIF	65 170,478	5 006,919	60 163,559
Total	915 203,587	57 868,224	857 335,363

Par ailleurs, il est à signaler que la société n'a pas procédé à la comptabilisation de cet écart parmi son chiffre d'affaires et en tant que provisions sur des créances douteuses en absence d'un jugement définitif et des documents justificatifs nécessaires. Ainsi, la non comptabilisation de cet écart n'aura pas un impact sur le résultat net de l'exercice.

A notre avis et, sous réserve des points ci-dessus explicités, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société « SOTUMAG SA », au 31 décembre 2011, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

4. Paragraphe Post-opinion

Nous attirons votre attention sur la note n°2 des états financiers : Les immobilisations corporelles (Hors Terrains, constructions, Matériel de transport et immobilisations en-cours) figurant à l'actif de la société « SOTUMAG SA » au 31 décembre 2011 n'ont pas été rapprochées aux résultats de l'opération d'inventaire physique réalisé au cours de l'exercice conformément aux dispositions légales et réglementaires.

5. Vérifications et informations spécifiques

4.1. Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

4.2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. Ces titres sont tenus par un intermédiaire en bourse agréé.

4.3. En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons effectué une évaluation du système de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes internationales d'audit, nous signalons que le système de contrôle interne de la société « SOTUMAG SA » mérite d'être amélioré.

Tunis, le 12 Juin 2012
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL

L'administrateur provisoire
Khaled Kalia

Messieurs les Actionnaires de la Société « SOTUMAG SA »

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 15 Juin 2009, relative à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, et en application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 9 du Décret n°87-529 du 01 Avril 1987, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil d'administration ne nous a pas informé des conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011.

Pendant les travaux effectués nous ont permis de relever les points suivants :

- 1) La « SOTUMAG SA » a comptabilisé des charges au profit de la tutelle pour un montant annuel de 68 Mille dinars au titre de gardiennage des locaux.
- 2) Une convention entre la société « SOTUMAG SA » et l'établissement Trabelsi et Fils portant sur la location d'un espace de 50 m² au niveau du pavillon de poisson. Le montant annuel de la location est de Deux Mille Dinars (2000 DT) conformément aux réglementations en vigueur.

Par ailleurs, les redevances perçues par la « SOTUMAG SA » auprès de l'établissement Trabelsi et Fils s'élèvent à 475 309 DT au titre de l'exercice 2011.

L'exécution de ces opérations, conclus durant les exercices antérieures, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

II. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société envers la direction tels que visés à l'Article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit :

1) Obligations et engagements envers l'ancien Président Directeur Général Monsieur Mohamed Bechir NAFTI

Les obligations et les engagements de la société envers l'ancien Directeur Général Monsieur Mohamed Bechir NAFTI pour la période allant du 1er janvier 2011 au 19 Avril 2011, totalisent la somme de 23 944,966 DT qui se détaillent comme suit :

CHARGES	MONTANT EN DT
Salaire brut	15 533,384
Bons d'essence	4 473,400
Total salaire brut	20 006,784
Amortissement voiture Audi A4 (du 01 Janvier 2011 au 19 Avril 2011)	3 938,182
Total	23 944,966

2) Obligations et engagements envers le nouveau Président Directeur Général Monsieur Mohamed LAOUINI

Les obligations et les engagements de la société envers le nouveau Président Directeur Général Monsieur Mohamed LAOUINI pour la période allant du 1er Mai 2011 au 31 Décembre 2011, totalisent la somme de 33 934 DT qui se détaillent comme suit :

CHARGES	MONTANT EN DT
Salaire brut	19 516,363
Bons d'essence	5 754,000
Total salaire brut	25 270,263
Amortissement voiture Audi A4 (Du 01 Mai 2011 au 31 Décembre 2011)	8 664,000
Total	33 934,363

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus indiqués.

Tunis, le 12 Juin 2012
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL

L'administrateur provisoire
Khaled Kalia

NOTES COMPLEMENTAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1. Charges constatées d'avances

La société a procédé à la date d'arrêté de ces états financiers à un inventaire physique de ces achats non stockés qui n'ont pas été consommés jusqu'à cette même date et ce afin de les comptabiliser parmi ces actifs courants pour un montant global de 92 546,594 DT. Par ailleurs, cette rubrique des ces états financiers se détaille comme suit :

Elément	Montant
Charges constatées d'avance- fournitures de bureaux	37 841,314
Charges constatées d'avance- pièces de rechange et produits sanitaires et électriques	37 514,680
Charges constatées d'avance- carburant	17 190,600
Charges constatées d'avance- Achats non consommés	92 546,564
Autres charges	17 271,411
Total	109 818,005

2. Charges du personnel

La rubrique de charges du personnel totalise 4 367 741 DT pour l'exercice 2011 avec une variation positive de 1 454 834 DT par rapport à l'exercice 2010. En effet, cette variation s'explique comme suit :

- L'accord entre la direction générale de la SOTUMAG et le syndicat de base de la société prévoyant l'intégration des augmentations salariales et l'octroi d'indemnités au personnel de la SOTUMAG à partir du 01/02/2011 ainsi que l'augmentation salariale au titre de l'exercice 2011.
- Le recrutement en tant qu'agents contractuels, des agents de gardiennage et de nettoyage auparavant régis par le régime de sous-traitance conformément à la correspondance de Monsieur le Premier Ministre n°12/886.

3. Dons et subventions

Le compte dons et subventions totalise 89 733 DT à la date d'arrêté de ces états financiers et enregistre une diminution de 467 113 DT par rapport à l'exercice 2010.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 19 juin 2012. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF et Mr Mohamed Neji HERGLI.

**Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA
Bilan Consolidé**

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2011	2010
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		14 873 375	14 725 924
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(10 049 264)	(9 147 701)
	IV.1	4 824 111	5 578 223
Immobilisations corporelles		179 934 067	178 832 289
- Amortissements des immobilisations corporelles		(148 040 039)	(139 569 378)
Provision pour dépréciation des immobilisations		(47 059)	-
	IV.1	31 846 970	39 262 911
Immobilisations financières	IV.2	633 380	645 010
Total des actifs immobilisés		37 304 461	45 486 143
Autres actifs non courants		28 122	29 597
Total des actifs non courants		37 332 583	45 515 740
Actifs courants			
Stocks		51 293 323	38 289 019
-Provisions pour dépréciation des stocks		(1 108 183)	(1 058 672)
	IV.3	50 185 140	37 230 347
Clients et comptes rattachés		34 673 439	37 594 507
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(21 828 107)	(22 542 403)
	IV.4	12 845 332	15 052 105
Autres actifs courants	IV.5	6 669 753	9 231 004
Placements et autres actifs financiers		3 302 722	3 775 209
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.6	10 251 709	13 530 015
Total des actifs courants		83 254 656	78 818 680
Total des actifs		120 587 239	124 334 420

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2011	2010
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	12 623 472
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Réserves consolidées		(113 008 840)	(96 183 519)
Autres capitaux propres consolidés		9 454 686	9 391 730
Résultat de l'exercice, part du groupe		(15 485 164)	(16 825 321)
Total des capitaux propres	IV.7	(106 741 619)	(91 319 411)
Intérêts minoritaires dans autres capitaux propres		1 908 247	2 730 637
Intérêts minoritaires dans résultat		(412 797)	(866 988)
Total des intérêts minoritaires	IV.8	1 495 450	1 863 649
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	IV.9	20 925 137	11 510 191
Autres passifs non courants		844 649	844 649
Provisions pour risques et charges		390 123	270 088
Total des passifs non courants		22 159 910	12 624 929
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.10	14 517 127	9 556 705
Autres passifs courants	IV.11	25 819 520	22 338 737
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.12	163 336 852	169 269 811
Total des passifs courants		203 673 499	201 165 254
Total des passifs		225 833 409	213 790 183
Total des capitaux propres et des passifs		120 587 239	124 334 420

Etat de résultat Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation			
Revenus	IV.13	111 704 805	115 038 325
Autres produits d'exploitation		449 303	515 235
Total des produits d'exploitation		112 154 108	115 553 560
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(7 965 759)	(2 697 253)
Achats de marchandises consommés	IV.14	79 530	4 100 307
Achats d'approvisionnements consommés	IV.15	83 707 986	69 492 991
Charges de personnel	IV.16	24 526 921	22 431 405
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.17	9 882 368	18 185 441
Autres charges d'exploitation		6 352 894	6 585 313
Total des charges d'exploitation		116 583 940	118 098 204
Résultat d'exploitation		(4 429 832)	(2 544 644)
Charges financières nettes		11 736 753	14 979 553
Produits des placements		22 234	25 502
Autres gains ordinaires		719 580	609 453
Autres pertes ordinaires		232 697	594 157
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(15 657 467)	(17 483 399)
Impôt sur les bénéfices		240 493	208 911
Résultat net des sociétés intégrées		(15 897 961)	(17 692 310)
Part revenant aux intérêts minoritaires		412 797	866 988
Résultat net revenant à la société mère		(15 485 164)	(16 825 321)

Etat des flux de trésorerie consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(15 897 960)	(17 692 310)
- Ajustements pour:		
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 342 388	18 629 503
Reprises sur provisions et amortissements	(3 758 390)	(979 094)
Différence de change sur liquidités et équivalents de liquidités	(8 786)	(8 201)
Transfert de charges	409 358	367 320
Variation de l'écart de conversion	93 448	178 009
Plus value de cession des immobilisations corporelles	-	(24 600)
Moins value sur cession des immobilisations corporelles	43 635	17 006
- Variations des :		
Stocks	(13 004 304)	(4 015 801)
Créances	2 357 161	4 257 703
Autres actifs courants	(32 396)	(3 947 788)
Placements et autres actifs financiers	415 409	(7 334)
Fournisseurs et autres dettes	11 167 174	4 999 099
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(4 873 263)	1 773 511
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 774 412)	(2 020 491)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	134 911	25 190
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	2 601	66 856
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 308)	(115 291)
Décaissements provenant de l'acquisition d'actifs non courants	(7 314)	(21 083)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 648 523)	(2 064 819)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	41 936 761	33 594 675
Décaissement pour remboursement des emprunts	(38 069 384)	(26 730 590)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 867 377	6 864 086
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	8 786	8 201
Incidence de la conversion des flux de trésorerie des filiales étrangères	15 367	11 076
Variation de trésorerie	(2 630 256)	6 592 055
Trésorerie au début de l'exercice	(38 370 534)	(44 962 588)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(41 000 790)	(38 370 534)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE

Le groupe « STIP » est composé de quatre sociétés qui sont :

– La société STIP SA qui est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital est de 42 078 240 DT. A la date du 30 Juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital sans issue pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal, la fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé. Suite à son acquisition de la société SONAP, la STIP est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services. L'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente. Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

– La société SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté, au 31 décembre 2011, à 595 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulgarisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée en 1998 avec un capital de 10 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain, constituée en 1997. Son capital est 7 152 738 DT au 31 décembre 2011 (55 943 000 DM). La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après vente des pneumatiques.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal marocain.

I.2. PARTICIPATION ET ORGANIGRAMME DU GROUPE

Les participations de la société STIP dans ses filiales se détaillent comme suit :

- La STIP détient 59 492 actions sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, soit un pourcentage de contrôle de 99,99%.
- La SOMACOP détient 1 998 parts des 2 000 parts sociales composant le capital social de la SOMACOP PLUS, soit un pourcentage de contrôle de 99,90%.
- La STIP détient 363 975 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation.

Aux fins d'intégration, la conversion en monnaie de présentation (Dinar Tunisien) des comptes des filiales étrangères, est effectuée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 21 « *Effets des variations des cours en monnaies étrangères* ».

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

III. PERIMETRE, METHODES ET REGLES DE CONSOLIDATION

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entreprises pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation.

Par rapport à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, le périmètre de consolidation n'a connu aucune variation et comprend quatre sociétés intégrées globalement au 31 décembre 2011:

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Mère			
Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	IG	100,00%	100,00%
Filiales			
SOMACOP	IG	99,99%	99,99%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%
SMTP Amine	IG	65,06%	65,06%

IG: Intégration globale

III.2. METHODES DE CONSOLIDATION

- *Sociétés consolidées par intégration globale*

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

III.3. REGLES DE CONSOLIDATION

- *Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation*

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition sont identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée réestimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

- *Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée*

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition.

- *Opérations réciproques*

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

- *Actions émises par la STIP détenues par le groupe*

Les actions émises par la STIP et acquises avec pour objectif de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par le groupe sont portées en réduction des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition ; dans l'hypothèse d'une cession ultérieure de ces titres, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits dans les capitaux propres consolidés.

- *Conversion des états financiers individuels des filiales étrangères*

Le résultat et la situation financière de la SMTP, établie au Maroc, et libellés en Dirham Marocain (Monnaie fonctionnelle) ont été être convertis en Dinar Tunisien (Monnaie de présentation), en utilisant les procédures suivantes :

- (a) Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) ont être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- (b) Les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) ont été convertis au cours de change moyen pour la période ; et
- (c) Tous les écarts de change en résultant ont été portés en capitaux propres sous rubrique distincte intitulée « Ecart de conversion ». Les écarts de change cumulés provenant de la conversion et attribuables aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires et portés en tant que tels dans le bilan consolidé.

Un cours de change moyen pondéré pour la période a été utilisé pour la conversion des flux de trésorerie de la SMTP. En effet, IAS 21 n'autorise pas l'utilisation du cours de change à la date de clôture pour la conversion des flux de trésorerie d'une filiale étrangère.

III.4. DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

III.5. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Le groupe a accusé une perte nette consolidée de 15 485 164 DT pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 106 741 619 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2011, supérieur de 120 418 843 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 105 246 169 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, bien que la société mère ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Suite à la révolution, le conseil d'administration de la STIP a décidé, dans sa réunion du 11 février 2011, la suspension de l'opération de privatisation qui était envisagée par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le conseil d'administration réuni le 17 mai 2011 a, néanmoins, autorisé la Direction Générale de la société mère à examiner avec les banques concernées une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays après la révolution et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances de la STIP et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence. Les grandes lignes de cette démarche consistent, d'abord, à suspendre le cours des intérêts de retard générés par les emprunts bancaires, ensuite, à consolider immédiatement une première tranche des engagements bancaires et démarrer son remboursement et, enfin, à inciter les banques à financer l'exploitation de la STIP en remboursant les autres tranches moyennant une majoration de chaque échéance des crédits de gestion d'un taux croissant avec l'engagement de chacune des banques.

La société mère s'est officiellement arrangée avec deux banques et continue à négocier avec les autres banques concernées pour le traitement de ses engagements.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que le groupe sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers consolidés ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

UNITE MONETAIRE

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les états financiers individuels des filiales étrangères ont été intégrés en appliquant les procédures de conversion décrites ci-avant (Cf. III.3).

Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangères réalisées par les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Dinar Tunisien, ont été convertis au cours de clôture et les gains et

pertes de change ont été imputées directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NC 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IMMOBILISATIONS

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés. Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

STOCKS

Les valeurs d'exploitation comprennent les matières premières, les matières consommables, les produits en cours, les produits finis et les marchandises.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminés sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque sortie.

En matière de provision sur stock de produits finis, il est procédé comme suit:

- Pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles) dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production ; une provision égale à la différence est constatée.
- Pour les produits finis fabriqués pour le compte de la société " Pirelli" et qui sont facturés à un prix conventionnel, une provision égale à la différence entre le prix de vente et le coût réel de production a été constituée.

EMPRUNTS

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

IV. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**IV.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent au 31/12/2011 à 36 671 081 DT. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Transfert	Ecart de conversion	Valeur brute au 31/12/2011	Amorts cumulés au 31/12/2010	Dotations 2011	Régularisations	Trans	Ecart de conversion	Amorts cumulés au 31/12/2011	VCN au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles													
-Know How	7 004 062	-	-	-	-	7 004 062	(5 552 900)	(483 721)	-	-	-	(6 036 621)	967 442
-Logiciels	672 422	42 234	-	390	698	715 744	(635 122)	(18 834)	-	(7)	(594)	(654 557)	61 187
-Fonds commercial	7 036 178	-	-	-	97 200	7 133 378	(2 959 680)	(398 407)	-	-	-	(3 358 087)	3 775 291
-Encours	13 262	20 191	(13 262)	-	-	20 191	-	-	-	-	-	-	20 191
Sous-total (I)	14 725 924	62 425	(13 262)	390	97 898	14 873 375	(9 147 701)	(900 962)	-	(7)	(594)	(10 049 264)	4 824 110
Immobilisations corporelles													
-Terrains	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	-	-	1 368 098
-Constructions	24 961 390	-	-	-	3 564	24 964 954	(13 807 006)	(853 802)	-	-	(519)	(14 661 327)	10 303 627
-Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	-	870 029	(542 571)	(14 320)	-	-	-	(556 891)	313 139
-Constructions sur sol d'autrui	155 500	-	-	-	-	155 500	(95 121)	-	-	-	-	(95 121)	60 379
-Agencement et Aménagt. des constructions	3 457 201	119 118	-	-	-	3 576 319	(2 755 071)	(121 026)	484 363	-	-	(2 391 734)	1 184 585
			(484)					(7 397)					
-Matériel & outillages industriels	101 575 797	340 441	363)	(27 271)	16 882	101 421 486	(78 082 786)	221)	2 654	-	(12 075)	(85 489 428)	15 932 058
-Matériel & outil. industriels réévalués	37 680 162	148 342	-	(25 804)	-	37 802 700	(37 625 194)	-	-	-	-	(37 625 194)	177 506
-Matériel de transport	1 925 609	231 812	(19 878)	1 051	759	2 139 354	(1 601 744)	(103 087)	10 291	(261)	(724)	(1 695 525)	443 829
-Matériel informatique	1 365 345	67 726	-	(2 285)	(252 751)	1 178 035	(1 208 709)	(34 173)	-	766	185 717	(1 056 399)	121 636
-Agencement, Aménagts & Installations	4 841 958	113 124	(225 040)	(1 827)	(3 468 290)	1 259 926	(3 352 130)	(82 380)	107 904	276	2 351 112	(975 218)	284 707
											(2 580 556)		
-Equipement de bureau	590 721	95 614	(1 650)	(3 122)	3 782 453	4 464 016	(499 046)	(415 857)	2 255	-	-	(3 493 205)	970 811
-En cours	40 481	732 003	-	(40 481)	1 650	733 653	-	-	-	-	-	-	733 653
			(730)					(9 021)					
Sous-total (II)	178 832 289	1 848 180	931)	(99 738)	84 268	179 934 067	(139 569 378)	865)	607 467	781	(57 045)	(148 040 039)	31 894 028
Prov pour dépréciation immo SMTP (III)									(47 059)			(47 059)	(47 059)
			(744)					(9 068)					
Total (I+II+III)	193 558 214	1 910 605	193)	(99 348)	182 166	194 807 444	(148 717 079)	924)	607 467	774	(57 639)	(148 087 098)	31 846 970

IV.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31/12/2011 à 633 380 DT contre 645 010 DT au 31/12/2010. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Dépôts et cautionnements	497 087	494 179
Dépôts bancaires	136 293	150 831
Total	633 380	645 010

IV.3. STOCKS

Les stocks nets s'élèvent au 31/12/2011 à 50 185 140 DT contre 37 230 347 DT au 31/12/2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Matières premières	14 138 728	13 738 712
Autres approvisionnements	8 594 340	8 182 860
Stock de marchandises	7 882 749	3 030 523
Produits finis	17 183 068	9 834 165
Stock d'en-cours de productions de biens	3 494 437	3 502 759
Total brut des stocks	51 293 323	38 289 019
- Provision pour dépréciation	(1 108 183)	(1 058 672)
Total valeur nette	50 185 140	37 230 347

IV.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2011 à 12 845 332 DT contre 15 052 105 DT au 31/12/2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Clients locaux	1 917 135	2 606 079
Clients étrangers	13 885 162	14 301 888
Clients, effets à recevoir	427 047	1 009 524
Clients douteux	18 444 096	19 677 018
Total brut des stocks	34 673 439	37 594 508
-Provisions pour dépréciation des comptes clients	(21 828 107)	(22 542 403)
Total valeur nette	12 845 332	15 052 105

IV.5. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2011 à 6 669 753 DT contre 9 231 004 DT au 31/12/2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Fournisseurs débiteurs	1 348 086	4 293 054
Personnel et comptes rattachés débiteurs	123 513	220 776
Etat et comptes rattachés débiteurs	5 443 279	5 148 432
Comptes courants associés débiteurs	13 421	65 804
Autres débiteurs	525 033	238 828
Comptes de régularisation Actif	504 460	364 570
Total valeur brute	7 957 792	10 331 465
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(1 288 039)	(1 100 460)
Total valeur nette	6 669 753	9 231 004

IV.6. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2011 à 10 251 709 DT contre 13 530 015 DT au 31/12/2010. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Banques	603 511	567 827
Caisses	107 381	157 375
Chèques à L'Encaissement	8 054 647	6 645 889
Effets à L'Encaissement	-	42 247
Effets à L'Escompte	54 367	497 660
Régies d'avance & accreditifs	969 725	5 039 017
Bons de trésor	405 000	580 000
Blocage Saisie Arrêt	57 078	-
Total	10 251 709	13 530 015

IV.7. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres consolidés sont passés de (74 494 090) DT au 31/12/2010 à (91 256 456) DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Capital social	12 623 472	12 623 472
Total 1	12 623 472	12 623 472
Réserve légale	2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050
Réserve spéciale de réévaluation	7 705 346	7 705 346
Subvention d'investissement	60 218	80 313
Ecart de conversion	1 689 122	1 606 071
Résultats reportés	(118 031 802)	(101 206 481)
Total 2	(103 554 154)	(86 791 789)
Actions propres	(325 774)	(325 774)
Total 3	(325 774)	(325 774)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(91 256 456)	(74 494 090)
Résultat net des sociétés intégrées	(15 897 961)	(17 692 310)
Part revenant aux intérêts minoritaires	412 797	866 988
Total des capitaux propres après affectation du résultat	(106 741 619)	(91 319 411)
Résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère	(15 485 164)	(16 825 321)
Actions ordinaires en circulation	4 207 824	4 207 824
Résultat par action (de base et dilué)	(3,680)	(3,999)

IV.8. INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires ont passés de 1 863 649 DT au 31/12/2010 à 1 495 450 DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Dans capital et réserves	1 001 187	1 868 175
Dans écart de conversion	907 061	862 462
Dans le résultat	(412 797)	(866 988)
Total	1 495 450	1 863 649

IV.9. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31/12/2011 à 20 925 137 DT contre 11 510 191 DT au 31/12/2010. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Échéances à plus d'un an sur emprunts STIP	20 786 522	11 305 034
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP	20 854	76 557
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP+	58 803	70 562
Échéances à plus d'un an sur emprunts SMTP	58 959	58 038
Total	20 925 137	11 510 191

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an sur emprunts bancaires contractés par la société mère se présentent comparativement comme suit :

Bailleurs de fonds	Durée	Franchise	Taux	Crédit initial	Solde au 31/12/2010				Mouvements de 2 011			Solde au 31/12/2011			
					A + d'un an	A - d'un an	Echus impayés	Total	Débloccages	Rembts	Reclass.	A + d'un an	A - d'un an	Echus impayés	Total
UBCI crédit 1 269 888 DT	7 ans	2 ans	4,00%	4 210 656	-	90 706	-	90 706	-	90 706	-	-	-	-	-
UBCI Crédit 672 555,288 DT	7 ans	2 ans	4,00%	"	-	48 040	-	48 040	-	48 040	-	-	-	-	-
UBCI Crédit 1 474 524 DT	7 ans	2 ans	4,00%	"	-	105 323	105 323	210 646	-	210 646	-	-	-	-	-
UBCI Crédit 793 688,913 DT	7 ans		4,00%	"	-	56 692	-	56 692	-	56 692	-	-	-	-	-
STB Crédit : 2.063.027,120 DT	15 ans	3 ans	9,22%	14 000 000	945 554	171 919	945 554	2 063 027	-	-	171 919	773 635	171 919	1 117 473	2 063 027
STB Crédit : 2.372 171.477 DT	15 ans	3 ans	9,22%	"	1 136 666	197 681	1 037 825	2 372 171	-	-	197 681	938 985	197 681	1 235 506	2 372 171
STB Crédit : 3.358.906,778 DT	15 ans	3 ans	9,22%	"	1 539 499	279 909	1 539 499	3 358 907	-	-	279 909	1 259 590	279 909	1 819 408	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625 DT	15 ans	2 ans	9,22%	"	602 947	100 491	502 456	1 205 895	-	-	100 491	502 456	100 491	602 947	1 205 895
STB Crédit : 2.372 546.236 DT	15 ans	2 ans	9,29%	"	1 095 021	182 504	1 049 395	2 326 920	-	-	182 504	912 518	182 504	1 231 899	2 326 920
STB Crédit : 2.627 453.764 DT	15 ans	2 ans	9,29%	"	1 212 671	202 112	1 162 143	2 576 926	-	-	202 112	1 010 559	202 112	1 364 255	2 576 926
STB Crédit : 5.000 000 DT	7 ans	-	7,31%	5 000 000	-	-	3 928 571	3 928 571	-	-	-	-	-	3 928 571	3 928 571
ATTIJARI Banque Crédit 2 000 000 DT	7 ans	2 ans	6,94%	2 000 000	-	-	1 090 462	1 090 462	-	-	-	-	-	1 090 462	1 090 462
Amen Bank Crédit 2 200 000 DT	12 ans	2 ans	6,91%	7 000 000	857 500	242 000	952 500	2 052 000	-	2 052 000	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit 800 000 DT	12 ans	2 ans	6,91%	"	311 750	88 000	346 250	746 000	-	746 000	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit 4 000.000 DT	10 ans	2 ans	7,00%	"	1 782 500	422 500	1 661 750	3 866 750	-	3 866 750	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit1 200 000 DT	3 ans	-	7,00%	1 200 000	-	-	1 200 000	1 200 000	-	1 200 000	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit consolidé 7 035 000 DT	10 ans	3 ans	0,00%	7 035 000	-	-	-	-	7 035 000	-	-	7 035 000	-	-	7 035 000
Amen Bank Crédit consolidé 4 180 787 DT	10 ans	10 ans	4,73%	4 180 787	-	-	-	-	4 180 787	-	-	4 180 787	-	-	4 180 787
Amen Bank Crédit consolidé 4 700 000 DT	3 ans	-		4 700 000	-	-	-	-	4 700 000	-	1 566 667	3 133 333	1 566 667	-	4 700 000
BFT Crédit : 3 000 000DT	7 ans	2 ans	6,91%	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000		3 000 000	-	-	-	3 000 000	3 000 000

Bailleurs de fonds	Durée	Franchise	Taux	Crédit initial	Solde au 31/12/2010				Mouvements de 2 011			Solde au 31/12/2011			
					A + d'un an	A - d'un an	Echus impayés	Total	Déblocages	Rembts	Reclass.	A + d'un an	A - d'un an	Echus impayés	Total
UIB Crédit réaménagé : 3 555 000 DT	6 ans 2,5 ans		6,00%	4 000 000	-	323 160	3 231 840	3 555 000	-	-	-	-	-	3 555 000	3 555 000
UIB Crédit réaménagé :445 000 DT			7,00%	"	-	-	445 000	445 000	-	-	-	-	-	445 000	445 000
										-					
BTK Crédit 6 000 000 DT	12 ans	2 ans	7,94%	6 000 000	1 350 000	600 000	3 000 000	4 950 000	-	-	-	750 000	600 000	3 600 000	4 950 000
BTK Crédit réaménagé 1 050 000D				7,00%	1 050 000	330 000	144 000	576 000	1 050 000	-	-	-	185 000	145 000	720 000
										-					
BNA Crédit 8 424 000 DT	7 ans	2 ans	6,91%	10 000 000	-	-	8 424 000	8 424 000	-	-	-	-	-	8 424 000	8 424 000
BNA Crédit 1 576 000 DT	7 ans		6,00%	"	-	-	1 576 000	1 576 000	-	-	-	-	-	1 576 000	1 576 000
BNA Crédit 4410000DT	18M		8,00%	4 410 000	-	-	3 589 365	3 589 365	-	-	-	-	-	3 589 365	3 589 365
										-					
BIAT 2 500 000 DT	7 ans	2 ans	7,00%	2 500 000	-	-	2 500 000	2 500 000	-	-	-	-	-	2 500 000	2 500 000
BH Crédit 247 000 DT	10 ans		8,20%	247 000	140 926	33 440	7 944	182 310		32 768	36 268	104 658	36 268	8 616	149 542
Total					11 305 034	3 288 477	41 871 879	56 465 389	15 915 787	3 032 768	1 602 935	20 786 522	3 482 550	39 808 503	64 077 574

IV.10. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2011 à 14 517 127 DT contre 9 556 705 DT au 31/12/2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
Fournisseurs locaux	3 750 482	2 974 905
Fournisseurs étrangers	1 473 192	1 446 509
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	-	383
Fournisseurs, factures non parvenues	8 283 967	4 525 212
Fournisseurs locaux, effets à payer	570 810	223 075
Total des fournisseurs d'exploitation	14 078 450	9 170 084
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
Fournisseurs d'immobilisations locaux	118 994	116 472
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	25 555	25 555
Fournisseurs d'immobilisations locaux, retenus de garantie	234 338	244 595
Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	59 789	-
Total des fournisseurs d'immobilisations	438 676	386 622
Total	14 517 127	9 556 705

IV.11. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2011 à 25 819 520 DT contre 22 338 737 DT au 31/12/2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Clients débiteurs	4 671 464	4 903 321
Personnel et comptes rattachés créditeurs	6 745 535	5 615 951
Etat et comptes rattachés créditeurs	7 699 951	5 757 470
Comptes courants associés créditeurs	1 317 119	1 489 554
Autres créditeurs	82 976	48 586
Comptes de régularisation Passif	2 231 275	1 428 401
Provisions courantes pour risques et charges	3 071 201	3 095 454
Total	25 819 520	22 338 737

IV.12. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2011 à 163 336 852 DT contre 169 269 811 DT au 31/12/2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Échéances à moins d'un an sur emprunts	43 374 605	70 105 752
Emprunts courants	43 381 956	22 227 940
Intérêts courus	25 745 593	24 882 426
Banques débitrices	50 834 699	52 053 693
Total	163 336 852	169 269 811

IV.13. REVENUS

Les revenus réalisés au cours de 2011 s'élèvent à 111 704 805 DT contre 115 038 325 DT réalisés au cours de 2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Ventes locales		
Ventes locales de produits finis	53 117 117	58 054 882
Ventes locales de marchandises	12 602 639	10 917 293
Ventes de produits intermédiaires	731 722	412 857
Ristournes sur ventes	(3 965 268)	(5 284 551)
Total des ventes locales	62 486 210	64 100 481
Ventes à l'export		
Exportation de produits finis	49 078 933	51 738 013
Exportation de produits finis Pirelli	-	33 568
Exportation de services	989 178	807 475
Ristournes sur ventes accordées	(849 517)	(1 641 212)
Total des ventes à l'export	49 218 595	50 937 844
Total	111 704 805	115 038 325

IV.14. ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES

Les achats de marchandises consommés totalisent 79 530 DT au titre de l'exercice 2011 contre 4 100 307 DT au titre de l'exercice 2010. Les achats de marchandises consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Achats de marchandises	2 050 513	3 798 682
Variation de stocks de marchandises	(1 970 983)	301 625
Total	79 530	4 100 307

IV.15. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent 83 707 986 DT au titre de l'exercice 2011 contre 69 492 991 DT en 2010. Les achats d'approvisionnement consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Achats de matières premières	75 718 864	64 649 623
Variation de stocks de matières premières	3 282 663	(209 016)
Total (1)	79 001 527	64 440 607

Achats de fournitures et de matières consommables (2)	4 706 459	5 052 384
Total (1) +(2)	83 707 986	69 492 991

IV.16. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel encourus en 2011 s'élèvent à 24 526 921 DT contre 22 431 405 DT en 2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Salaires	19 436 375	17 831 168
Charges sociales	4 426 290	4 100 580
Autres charges sociales	550 281	413 876
Fonds social	113 975	85 781
Total	24 526 921	22 431 405

IV.17. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au titre de l'exercice 2011 à 9 882 368 DT contre 18 185 441 DT au titre de l'exercice 2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Résorption de charges à répartir	9 249	6 860
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	9 922 826	12 315 137
Dotation pour dépréciation des stocks	273 093	248 959
Dotation pour dépréciation des créances clients	2 256 236	2 292 525
Dotation aux provisions pour risques & charges d'exploitation	111 666	2 864 855
Dotation pour dépréciation des autres actifs courants	295 952	569 296
Reprise sur provisions pour risques & charges d'exploitation	(105 471)	-
Reprise sur dépréciation des stocks	-	(77 788)
Reprise sur dépréciation des créances clients	(2 962 341)	(34 412)
Reprise sur dépréciation des éléments financiers	81 159	10
Total	9 882 368	18 185 441

V. EVENTUALITES

2. La relation entre la STIP et ses salariés est régie par la convention interne d'établissement de la STIP. L'article 57 de cette convention prévoit ce que tout agent partant à la retraite bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite.

Ainsi, en vertu de cet article, la société est redevable à son personnel partant d'indemnités de départ à la retraite et par conséquent, elle encourt à ce sujet un passif éventuel.

Toutefois, ce passif n'a pas pu être mesuré de façon fiable puisque son estimation est tributaire de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation,...) et justifiait, en conséquent, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

3. la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 30 juin 2010 et ceux arrêtés, à la même date, par certaines banques ayant confirmé les dits engagements dans le cadre de la privatisation qui était envisagée par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques a permis de relever des écarts entre ceux pris en compte en comptabilité et ceux inscrits sur les livres de ces banques au titre des intérêts et des engagements par signature pour respectivement 294 mDT et -1.390 mDT. Ces écarts, qui peuvent avoir un impact sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2011, n'ont pu être actualisés en l'absence de confirmations plus récentes des engagements de la STIP envers le secteur bancaire.

4. la société mère a fait l'objet, au cours des premiers mois de 2012, d'un contrôle fiscal couvrant les années 2009 et 2010 au titre de l'impôt sur les sociétés, des acomptes provisionnels, de la TVA, de la retenue à la source, de la TFP, de la contribution au FOPROLOS, de la TCL et de la taxe au profit du FODEC. Les résultats de ce contrôle fiscal ne sont pas encore notifiés à la société mère.

VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN

I. Engagements hors bilan

1. Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
<u>a) Garanties réelles</u>					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd		BFT,STB,Attijati B,ATB,BTK,UBCI, AMEN BANK,BNA,BIAT et UIB	BTK,STB et Attijari B	BTK,STB et Attijari B	
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT,STB,Attijati B,ATB,BTK,UBCI, AMEN BANK,BNA,BIAT et UIB	BTK,STB et Attijari B	BTK,STB et Attijari B	

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)		Attijari B,ATB,UBCI	Attijari B	Attijari B	
• Nantissements Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les Matériels et outillages) Nantissements de la SMTP Nantissements du fond de commerce de la SMTP Nantissements du fond de commerce de la SMTP	31 500 000 MAD soit 5 442 885 DT 18 500 000 MAD soit 3 146 665 DT 13 000 000 MAD soit 2 211 170 MAD soit 75 698 DT	BFT,STB,Attijati B,ATB,BTK,UBCI, AMEN BANK,BNA,BIAT et UIB	BTK,STB et Attijari B	BTK,STB et Attijari B	
b) garanties personnelles					
Avals et cautions	445 047 MAD soit 76 900 DT				
Effets escomptés non échus	3 403 751				
Total	14 366 421				
2 - Engagements reçus					
a) garanties personnelles					
• Cautions personnelles	11 100 000				
Caution accordée par un client	1 000 000	SPG	NON	NON	
Caution accordée par un client	1 500 000	SPG	NON	NON	
Caution accordée par un client	3 000 000	SPG	NON	NON	
Caution accordée par un client	2 000 000	STPCI	NON	NON	
Caution accordée par un client	1 200 000	SOCOP	NON	NON	(2 087 927)
Caution accordée	400 000	Gros Pneus	NON	NON	

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
par un client					
Caution accordée par un client	1 000 000	CSPD	NON	NON	
Caution accordée par un client	1 000 000	SNP			
• Cautions bancaires	200 000				
Caution accordée par un client	200 000	Sté JOMAA	NON	NON	
b) Garanties réelles					
• Hypothèques	4 400 000				
Hypoyhèque sur titre foncier n° 39984	200 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	
Hypoyhèque sur titre foncier n° 48957	50 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	
Hypoyhèque sur titre foncier n° 75959	800 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	
Hypoyhèque sur titre foncier n° 34391 Vente en cours	500 000	SOCOP	NON	NON	(2 087 927)
Hypoyhèque sur titre foncier n° 19282 affaire en cours	300 000	SOCOP	NON	NON	(2 087 927)
Hypoyhèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE	NON	NON	
Hypoyhèque 1er rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM	OUI	NON	(1 886 092)
Hypoyhèque sur titre foncier n° 49059	700 000	SNP			
• Nantissements	2 868 811				
Contrat de nantissement sur 4 fonds de commerce	1 246 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	922 811	JOMAA ET CIE	NON	NON	
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE	NON	NON	

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM	OUI	NON	
TOTAL	18 568 811				8 149 873

2. Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti *
• Emprunts d'investissement	64 077 574
AMEN BANK	15 915 787
BFT	3 000 000
BH	149 542
BIAT	2 500 000
BNA	13 589 365
Attijari Bank	1 090 462
BTK	6 000 000
STB	17 832 418
UIB	4 000 000

* Montants en principal

Rapport des commissaires aux comptes sur l'audit des États financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport.

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci joints de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** et de ses filiales comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2011 ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés :

2- La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes :

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. A l'exception des limitations évoquées dans le paragraphe 6 ci-dessous, nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans le groupe relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers consolidés.

Fondement de l'opinion avec réserves :

6- Les travaux d'audit de la filiale SMTP Amine, ont été limités par :

- L'indisponibilité d'un inventaire physique exhaustif des immobilisations de la société et par conséquent d'un rapprochement entre les résultats de l'inventaire physique de toutes les immobilisations et les données comptables correspondantes,
- La non justification des comptes « Etat, TVA récupérable » et « Etat, TVA facturée » présentant, à la date de clôture de l'exercice 2011, respectivement les soldes de 172 282 DT (contrevalleur de 997 KDH) et 1 814 054 DT (contrevalleur de 10 498 KDH).

Opinion avec réserves :

7- A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans le paragraphe 6 ci-dessus, les états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation :

8- Nous attirons votre attention sur les notes suivantes aux états financiers qui décrivent certaines situations. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions :

8.1. La note **III.5** aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son activité.

Cette note indique que le groupe a accusé une perte nette consolidée de 15 485 164 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2011, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 106 741 619 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2011, supérieur de 120 418 843 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 105 246 169 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, bien que la société mère ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Suite à la révolution, le conseil d'administration de la STIP a décidé, dans sa réunion du 11 février 2011, la suspension de l'opération de privatisation qui était envisagée par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le conseil d'administration réuni le 17 mai 2011 a, néanmoins, autorisé la Direction Générale de la société mère à examiner avec les banques concernées une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays après la révolution et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances de la STIP et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence. Les grandes lignes de cette démarche consistent, d'abord, à suspendre le cours des intérêts de retard générés par les emprunts bancaires, ensuite, à consolider immédiatement une première tranche des engagements bancaires et démarrer son remboursement et, enfin, à inciter les banques à financer l'exploitation de la STIP en remboursant les autres tranches moyennant une majoration de chaque échéance des crédits de gestion d'un taux croissant avec l'engagement de chacune des banques.

La société mère s'est officiellement arrangée avec deux banques et continue à négocier avec les autres banques concernées pour le traitement de ses engagements.

Faute de concrétisation de la restructuration financière de la société mère, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation du groupe. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

8-2- La note **V.2** aux états financiers dont le contenu indique que le groupe encourt un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel de la société mère et de ses filiales SOMACOP et SOMACOP PLUS en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement pour la STIP et de l'article 47 de la convention collective nationale de la mécanique générale et des stations de vente de carburant pour ces deux filiales.

Toutefois, ce passif, n'a pas pu être fiablement estimé en raison du caractère aléatoire lié aux différentes hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation, salaire de fin de carrière,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

8-3- La note **V.3** aux états financiers dont le contenu indique que la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 30 juin 2010 et ceux arrêtés, à la même date, par certaines banques ayant confirmé les dits engagements dans le cadre de la privatisation qui était envisagée par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques a permis de relever des écarts entre ceux pris en compte en comptabilité et ceux inscrits sur les livres de ces banques au titre des intérêts et des engagements par signature pour respectivement 294 mDT et -1.390 mDT. Ces écarts, qui peuvent avoir un impact sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2011, n'ont pu être actualisés en l'absence de confirmations plus récentes des engagements de la STIP envers le secteur bancaire.

8-4- La note **V.4** aux états financiers qui indique que la société mère a fait l'objet, au cours des premiers mois de 2012, d'un contrôle fiscal couvrant les années 2009 et 2010 au titre de l'impôt sur les sociétés, des acomptes provisionnels, de la TVA, de la retenue à la source, de la TFP, de la contribution au FOPROLOS, de la TCL et de la taxe au profit du FODEC. Les résultats de ce contrôle fiscal ne sont pas encore notifiés à la société mère.

Fait à Tunis, le 19 juin 2012

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI